



Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire

Je soussigné(e),

nom, prénom :

téléphone : courriel :

adresse :

agissant à titre personnel⁽¹⁾ / au nom de l'association⁽¹⁾

domiciliée :

en qualité de :

sollicite l'autorisation d'ouvrir, sous ma responsabilité, un débit de boissons temporaire de :

1^{er} groupe : *eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.*

3^{ème} groupe : *boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel auxquelles sont joints les vins doux naturels ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.*

Manifestation concernée :

date :

Heures d'ouverture et de fermeture :

Adresse précise de la manifestation :

Fait à le,

Signature du demandeur

Joindre une photocopie lisible recto-verso d'une pièce d'identité du demandeur.

Les demandes sont à adresser en Mairie au minimum 15 jours avant la manifestation. Pour les débits situés dans une enceinte sportive, la demande doit être faite trois mois à l'avance (15 jours s'il s'agit d'une manifestation exceptionnelle).

⁽¹⁾ *Rayer la mention inutile*